

Les Biomédicaments (hors anti-TNF alpha)



Des biomédicaments, qui ne ciblent pas le TNF alpha, sont aussi disponibles pour traiter la polyarthrite rhumatoïde. Ils sont prescrits en cas d'échec, d'intolérance ou de contre-indication aux anti-TNF alpha.

Trois biomédicaments agissent sur d'autres protéines médiatrices de l'inflammation : le tocilizumab et le sarilumab ciblent l'interleukine 6 et l'anakinra cible l'interleukine 1.

Deux autres biomédicaments ont pour cible des cellules de l'immunité : le rituximab vise le lymphocyte B et l'abatacept le lymphocyte T.

✓ Les biomédicaments sont habituellement **prescrits en association avec du méthotrexate** pour plus d'efficacité. En cas d'intolérance au méthotrexate, ils peuvent être prescrits en monothérapie.

✓ Ces biomédicaments agissent sur l'inflammation durablement mais **il faut de 8 à 14 semaines pour qu'ils atteignent leur pleine efficacité**. Des anti-inflammatoires et des antidouleurs sont prescrits en conséquence pour couvrir cette période.

Un bilan, avec des examens spécifiques en fonction du médicament envisagé mais aussi de votre état de santé, est réalisé avant la première prescription afin de vérifier que vous ne présentez pas de contre-indication. À cette occasion, vos vaccins sont mis à jour et votre état dentaire est vérifié.

EN PRATIQUE :

MODE D'ADMINISTRATION :

Le mode d'administration varie en fonction du traitement qui vous a été prescrit.

- Certains biomédicaments sont administrés en perfusion, à l'hôpital de jour. Une perfusion dure entre 1 à 2 heures ; l'hôpital vous gardera en général quelques heures supplémentaires après la perfusion, par mesure de sécurité.
- Les autres se présentent sous forme d'injection, à faire à domicile. Vous pouvez choisir de réaliser votre injection vous-même, ou solliciter l'aide d'un infirmier. L'injection sous-cutanée peut se faire soit avec une seringue pré-remplie, soit avec un stylo pré-rempli.

Sortez la seringue ou le stylo du réfrigérateur 30 mn avant l'administration. Pensez à vous laver les mains, à vous désinfecter la peau et à alterner les sites d'injection sur différentes parties du corps ou à décaler de quelques centimètres le point d'injection par rapport au précédent.

VACCINATION : Aucun vaccin vivant ne doit être administré pendant le traitement : BCG, ROR, varicelle-zona, fièvre jaune et vaccin nasal contre la grippe saisonnière. Si besoin, les vaccins peuvent être injectés après interruption du traitement.

PRESCRIPTION : La prescription initiale des anti-TNF est faite par le rhumatologue, puis le traitement peut être renouvelé par le médecin de ville.

CARTE DE SURVEILLANCE : Une carte de surveillance patient vous sera remise par votre rhumatologue. Elle contient des informations importantes de sécurité d'emploi de votre médicament, et sera à présenter à tout professionnel de santé susceptible de vous prendre en charge.

SOINS DENTAIRES : Le traitement habituel d'une carie ne demande pas de précaution particulière et est possible pendant votre traitement par biomédicament. Pour un détartrage, votre dentiste peut vous prescrire un traitement préventif par antibiotique, de même pour une extraction ou la pose d'un implant.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Association Française des Polyarthritiques – www.polyarthrite.org

Maj déc. 2020

Anti-IL6 : ROACTEMRA®

Substance active : Tocilizumab

Biosimilaires : Pas de biosimilaire actuellement.

Date d'autorisation de mise sur le marché (AMM) : 16 janvier 2009

Indications dans les RIC :

- Polyarthrite rhumatoïde
- Arthrite juvénile idiopathique

Comment dois-je prendre RoActemra® ?

Deux modes d'administration existent :

- Par perfusion intraveineuse, à l'hôpital. La perfusion dure une heure, et la dose injectée est de 8 mg/kg. La perfusion est renouvelée toutes les 4 semaines.
- Par injection sous-cutanée, sous forme de seringue ou stylo prérempli d'une dose de 162mg par semaine.

Quels sont les effets indésirables possibles ?

Comme tous les médicaments, RoActemra® peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. La plupart des effets indésirables sont légers à modérés. En tout cas, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée, spécialement si vous avez de la fièvre.

Les effets indésirables le plus souvent constatés (moins de 5 % des patients) sont : infections des voies respiratoires supérieures • rhinopharyngite • céphalées • hypertension.

Attention, liste non exhaustive qui présente les effets indésirables les plus courants. Consultez la notice du traitement pour la liste exhaustive.

Comment dois-je conserver RoActemra® ?

Les seringues pré-remplies se conservent au réfrigérateur entre 2 et 8°, il ne faut pas les congeler.

Je désire avoir un enfant. Puis-je continuer ce traitement ?

Vous êtes une femme : L'effet de ce médicament pendant la grossesse est mal connu : son usage est déconseillé chez la femme enceinte. Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une contraception efficace pendant le traitement et jusqu'à 3 mois après son arrêt. Si vous avez un projet de grossesse, parlez-en avec votre médecin. Une modification du traitement peut être nécessaire.

Par précaution, le traitement doit être interrompu ou ne doit pas être repris en cas d'allaitement.

Vous êtes un homme : Vous pouvez continuer à prendre RoActemra® pendant la conception.

Et si j'oublie mon traitement ?

Pas d'inquiétude ! En cas d'oubli, réalisez votre injection dès que vous vous en souvenez, puis reprenez le calendrier initialement prévu.

Attention cependant : pour être pleinement efficace, votre traitement doit être pris régulièrement. S'il vous arrive d'oublier de prendre votre traitement ou d'en différer la prise, quelle qu'en soit la raison, informez-en votre rhumatologue. Vous pourrez trouver une solution ensemble.

Je dois me faire opérer. Quelle est la marche à suivre ?

Avertissez les professionnels de santé de votre traitement. Pour une intervention chirurgicale, Le délai d'arrêt sera adapté et prolongé, au cas par cas, en fonction du type de chirurgie, des comorbidités et risque infectieux propres au patient, la sévérité du rhumatisme inflammatoire et le risque de poussée et les traitements associés notamment la corticothérapie.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Association Française des Polyarthritiques – www.polyarthrite.org

Maj déc. 2020